

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE TIR SAISON 20__/20__



<http://www.ftac.pro>

Nom de la personne faisant l'inscription

date de dépôt de la demande

Règlement

2 photos

Certif. Médical

Auto.parentale

DEMANDE DE LICENCE

L'adhérent certifie avoir pris connaissance du règlement intérieur

RENOUVELLEMENT

SECOND CLUB

ADULTE

JEUNE

HANDISPORT

Tarifs :

Licence N° :

Association 1° club :

Masculin :

Feminin :

Nom :

Prénom :

Nom de jeune fille :

Date de naissance :

Lieu de naissance :

departement :

Pour l'étranger, préciser le pays :

Nationalité :

Pays :

Adresse :

Code Postal :

Ville :

Pays de résidence :

Téléphone:

Portable:

Fax

Tél. prof.

Courriel en majuscule :

DATE DE LA DEMANDE

Observations

SIGNATURE DU PRESIDENT

LE PRESIDENT DE SOCIETE CERTIFIE QU'IL EST BIEN EN POSSESSION DU CERTIFICAT MEDICAL POUR LA DEMANDE DE LICENCE CONCERNEE CONFORMEMENT A LA LEGISLATION EN VIGUEUR

La Fédération Française de Tir se réserve le droit de ne pas valider une licence indûment délivrée

Dans le cas d'un mineur, le président de l'Association qui appose sa signature et le cachet du club sur la présente licence, certifie être en possession de l'autorisation obligatoire de la personne exerçant l'autorité parentale pour le mineur concerné

Cette demande de licence ne pourra être validée que si un contrôle médical a été effectué conformément à la loi (cf. article 5 de la loi n° 99-223 du 23 mars 1999) et qu'un certificat confirmant ce contrôle a été fourni au club lors de l'inscription.

25/26

26/27

27/28

28/29

29/30

30/31

31/32

32/33

33/34

34/35

35/36

36/37

37/38

38/39

39/40

40/41

CADRE RESERVE

DEMANDE RECUE LE:

DEMANDE ENREGISTREE DANS LE LOT N°